



Permanent Mission
of the Federal Republic of Germany
to the Office of the United Nations and
to the other International Organizations
Geneva

S

**Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
15ème session de l'Examen Périodique Universel**

Genève, 24 Février 2013

**Questions et recommandations de l'Allemagne
pour le Burundi**

de

H.E. Ambassadeur Hanns H. Schumacher

**Représentant permanent de la République fédérale de l'Allemagne
auprès des Nations Unies**

Monsieur le Président,

Malgré des progrès, la situation des droits de l'homme au Burundi reste inquiétante.

L'Allemagne voudrait proposer les recommandations suivantes au Burundi.

L'Allemagne recommande :

- 1. de poursuivre l'établissement de la Commission de Vérité et de Réconciliation en toute transparence, tel que accepté lors de la première session de l'Examen périodique et d'instaurer un tribunal spécial indépendant afin d'examiner les crimes de guerres tel que recommandé lors de la première session.**
- 2. d'assurer l'indépendance des juges au Burundi du pouvoir exécutif en appliquant des critères d'admission objectifs au sein d'un procédé de sélection impartial tout en assurant un financement adéquat de la Justice.**
- 3. d'assurer la protection de la liberté d'opinion ainsi que la marge de manœuvre de la presse et de la société civile**
- 4. de mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et de poursuivre les auteurs de ces actes dans des procès juste et équitable.**

Je vous remercie Monsieur le Président.